Département :
Alpes de Haute-Provence
Arrondissement :
DIGNE LES BAINS
Canton :
DIGNE OUEST

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

DELIBERATION N° DE_053_2026

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 octobre 2026

Nombre	
de Conseillers en exercice	15
de Présents	10
de Votants	11

douze octobre deux mille vingt-six à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Sildric ESMIOL.

OBJET :

Acquisition d'un véhicule type 4x4 avec équipements de déneigement - Demande de subvention au titre de la DETR 2026

Etaient présents : Sildric ESMIOL, Guillaume TRUC, Aline DUPLOUY, Roger MAYET, Anne-Laure REYNAUD-COLLADO, Alain BARD, Philippe BAYLE, Laurine FARINOTTI, Michel BARDET, Bénédicte ESMIOL-PAUL
Absents : Océane BÉE
Excusés :
Procuration de : Serge T'KINDT représenté par Aline DUPLOUY, Caroline LE HAY représentée par Sildric ESMIOL, Maeva REYNIER représentée par Guillaume TRUC, Christine HAMOT représentée par Bénédicte ESMIOL-PAUL

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;
Roger MAYET, a été désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il(elle) a acceptée.
NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 08/10/2026

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune souhaite faire l'acquisition d'un véhicule 4x4 équipé d'une lame de déneigement et d'une saleuse.

Le montant de cette acquisition s'élève à 63 700 € HT soit 76 440 € TTC.

Monsieur le Maire propose de solliciter des subventions auprès de l'État, au titre de la DETR 2026

selon le plan de financement suivant :

Détail opérations	**Dossier DETR 2026 (montant HT)**
Acquisition d'un 4X4 avec équipements de déneigement	63 700.00 €
TOTAL HT	**63 700.00 €**

FINANCEMENT :

DETR 2026	Montant	44 590.00 €
	Taux	70%
AUTOFINANCEMENT	Montant	19 110.00 €
	Taux	30%
TOTAL H.T.		**63 700.00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

1. **Adopte** l'opération et les modalités de financement.

Date de transmission de l'acte: 16/10/2026
Date de reception de l'AR: 16/10/2026
004-210400479-DE_053_2026-DE
AGEDI

2. **Approuve** le plan de financement prévisionnel.
3. **Décide** de solliciter une subvention auprès de l'État au titre de la **DETR 2026**, pour un montant de **44 590 €** HT (soit 70 % du coût total HT).
4. **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires, y compris les conventions de subventions, au nom de la commune.

POUR : 11 **ABSTENTION : 3** **CONTRE : 0**

Fait et délibéré les jours, mois an que dessus

Le Maire
Sildric ESMIOL

Secrétaire de séance
Roger MAYET

MAIRIE DE CHAMPTERCIER - Alpes-de-Haute-Provence -

Date de transmission de l'acte: 16/10/2026
Date de reception de l'AR: 16/10/2026
004-210400479-DE_053_2026-DE
AGEDI